

CLIS Haute-Vienne

Mines d'Uranium

Actions de la DREAL

DREAL - PPRCT

19/12/11

Recherche, innovation, énergie et territoire
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mob.

Présent
pour
l'avenir



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Limousin

www.limousin.developpement-durable.gouv.fr

I. BILAN DES ACTIONS DE LA DREAL (mines et 1735)

Les actions de l'inspection définies par la circulaire du 22 juillet 2009:

- 1. Le contrôle des sites miniers
- 2. L'amélioration de la connaissance de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium et leur surveillance
- 3. La gestion des stériles
- 4. L'information et la concertation

1. Contrôles des sites miniers

1.1. Contrôles sur sites (1/2)

- En 2010: 11 sites miniers inspectés:
Masgrimauds, Montmassacrot, Piégut, Cote Moreau, Jouac, Les Loges, Bellezane, Fraisse, Champour, Silord et Puy de l'Age.
 - En 2011, six sites miniers inspectés:
Vénachat, Margnac, Le Dognon, Bonnac, Les Petites Magnelles, Montulat.
- + 1 visite du site de Bellezane : réalisée dans le cadre du stockage des sédiments de l'étang de La Rode
- + Actions menées dans la connaissance des rejets diffus par le biais de contrôle sur site

Contrôles sur sites (2/2)

Ces contrôles ont portés sur les thématiques suivantes :

- Sécurité publique
Masgrimauds, Piégut, Cote Moreau, Les Loges, Champour,
Puy de l'Age, Montulat
⇒ mise en place de clôture, de panneaux, etc
- Amélioration des connaissances de l'impact
environnemental
Masgrimauds, Jouac, Les Loges, Bellezane, Fraise,
Champour, Silord, Vénachat, Margnac, Le Dognon, Bonnac,
Les Petites Magnelles, Montulat
⇒ suivis des sites, conditions de réaménagements, etc
- Amélioration de la surveillance
Montmassacrot, Les Loges, Silord
⇒ reprise de la surveillance en eau, etc

Actions de l'inspection suite aux visites sur site (1/2)

Autres que les lettres de suites usuelles

- En 2010 :

- Arrêté de mise en demeure du 29 juin 2010: Non respect de certaines dispositions de l'arrêté préfectoral du 2 février 2009 (Crouzille, 87) concernant les sites miniers du Nord Haute-Vienne

⇒ visites sur site et compléments demandés

- Arrêté de mise en demeure du 29 juin 2010 sur le stockage de boues et sédiments de Bellezane (87): Non respect des règles d'exploitation (drainage des eaux, hauteur de merlons, etc)

⇒ fermeture du stockage, dossier de cessation d'activité remis et en cours d'analyse par la DREAL

Actions de l'inspection suite aux visites sur site (2/2)

- En 2011 :

- Arrêté préfectoral de mise en demeure du 1er juin 2009 de régulariser un stockage de déchets dangereux (sédiments de curage)

et

- Procès verbal: Entreposage des sédiments de l'étang de La Rode à Compreignac (87) sans l'autorisation requise

⇒ sédiments évacués

- Arrêté préfectoral du 19 août 2011 fixant des prescriptions techniques à AREVA NC pour le stockage de sédiments de curage d'étang en attente de l'autorisation d'un stockage définitif de grande capacité

et

- Information du Procureur sur le non respect de l'échéance fixée par l'Arrêté de mise en demeure ci-dessus

1.2 Contrôles inopinés

En 2010 :

- 10 sites ont fait l'objet de contrôles inopinés sur les eaux et les sédiments
- Analyse des résultats: un courrier en date du 27 juillet 2011 demande de mieux caractériser les impacts sur l'environnement et la mise en place d'un plan de gestion si nécessaire

En 2011 :

- Aucun site minier n'a fait l'objet de contrôle inopiné
 - ⇒ contrôle inopiné d'un conteneur de l'entreposage d'uranium appauvri (U308) sur le site de Bessines-sur-Gartempes (note : il s'agit d'une ICPE et pas d'un ancien site minier)

2. Amélioration de la connaissance de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium et leur surveillance (1/3)

- Fermeture du stockage de boue de Bellezane et demande de dossier de cessation d'activité (remis par AREVA Mines le 22/11/11 et en cours d'analyse par la DREAL)
- Suites données à l'assainissement du chemin à proximité du site minier de Margnac: inspection du 23 juin 2011
- Examen du bilan hydrique du site de résidus de traitement du Bernardan à Jouac: arrêté préfectoral présenté au CODERST de juin 2011
 - ⇒ nécessité d'éléments complémentaires pour déterminer le dispositif de couverture le mieux approprié
 - ⇒ modification de l'arrêté en conséquence avec maintien des objectifs initiaux
 - ⇒ nouveau projet d'arrêté présenté début 2012

2. Amélioration de la connaissance de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium et leur surveillance (2/3)

- Examen des études hydrogéologiques de 3 sites de résidus de traitement (Lavaugrasse, Le Brugeaud et Montmassacrot):

⇒ demandes d'actions à AREVA NC (30/09/11)

⇒ actions mises en place par AREVA Mines dès réception des études hydrogéologiques des 3 sites en mars 2011 et confirmation de la mise en oeuvre de ces actions par courrier AREVA Mines du 10/11/2011 :

- études hydrogéo-chimiques en 3D (31/12/2012) ;
- travaux de création de fossés permettant de canaliser les rejets diffus (fin 2011) ;
- etc

2. Amélioration de la connaissance de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium et leur surveillance (3/3)

Etudes et dossiers en cours:

- Etude pour l'optimisation des traitements de la station de traitement de Fanay Augères (AREVA NC et PEARL)
- Etude hydrogéologique et hydrochimique des eaux d'exhaure du site minier d'Augères
- Bilan annuel de la Crouzille

3. Gestion des stériles

- Le recensement des stériles miniers est réalisé par AREVA NC sous sa responsabilité
 - Ces cartes seront rendues publiques après présentation de ces dernières aux services de l'Etat (DREAL, ARS, ASN et Préfectures) pour information.
- ⇒ Pour la Haute-Vienne, remise de la carte départementale prévue pour fin janvier 2012



PRÉFET
DE LA RÉGION
LIMOUSIN

DREAL Limousin

4. Information et concertation

Les actions menées dans ce domaine sont:

- Mise à jour du site internet de la DREAL Limousin
- Présentation des travaux du GEP, du CESER et de recensement des stériles par AREVA NC lors de la réunion commune des trois CLIS le 3 novembre 2011

II. ACTIONS DE L'INSPECTION DANS LE DOMAINE DES INSTALLATIONS CLASSEES (1/3)

- Générateur de radon: renouvellement de l'autorisation temporaire d'exploiter jusqu'au 12 octobre 2011
 - ⇒ évacuation de la source le 28 septembre 2011
- Entreposage U308: contrôle inopiné d'un conteneur (24/01/11), visite d'inspection (17/05/11), bilan de fonctionnement de l'année 2010
 - ⇒ analyse du contrôle inopiné, analyse du bilan de fonctionnement et clôture de la visite d'inspection
- Laboratoire Maurice Tubiana (ex-ATEF): projet d'arrêté préfectoral d'autorisation en cours de finalisation
 - ⇒ présentation du projet d'arrêté au CODERST en janvier 2012

II. ACTIONS DE L'INSPECTION DANS LE DOMAINE DES INSTALLATIONS CLASSEES (2/3)

- Site de Fanay (CRPM) de Saint Sylvestre (87) :
 - ⇒ Remise en état du site pour un usage de terrain paysager clôturé
 - ⇒ Projet d'arrêté préfectoral présenté au CODERST de décembre 2011

II. ACTIONS DE L'INSPECTION DANS LE DOMAINE DES INSTALLATIONS CLASSEES (3/3)

- Préparation d'un arrêté de prescriptions techniques concernant le laboratoire d'analyses SEPA sur Bessines-sur-Gartempes (87)
- Gestion des déchets issus de l'exploitation des anciennes mines d'uranium:
 - ⇒ Pour le site de Bessines d'AREVA NC : évacuation de déchets en cours
 - ⇒ Pour la gestion des matériaux et déchets marqués radiologiquement : réflexion en cours et proposition d'un nouveau stockage de déchets sur les sites de Bessines et de Bellezane

III. ACTIONS DE LA DREAL EN 2012

- Contrôles inopinés au niveau des sites miniers
- Inspections des sites miniers et demandes d'améliorations des connaissances des impacts environnementaux
- Instruction des demandes ICPE en cours